



Spécial stage filé : enquête.

Depuis cette rentrée, une nouveauté est apparue dans les IUFM : la mise en place d'un stage filé.

Le SE-UNSA n'est pas hostile au principe de la mise en place d'un stage filé. En revanche, nous contestons la précipitation avec laquelle le Ministère a pris cette décision sans réelle concertation, ce qui ne crée pas les meilleures conditions de mise en œuvre. C'est une décision unilatérale qui n'a pas été précédée d'une réelle concertation en amont.

Il va de notre responsabilité syndicale de veiller à ce que ce nouveau stage se déroule au mieux. De même nous devons être attentifs à ce que les contenus de formation proposés par les IUFM prennent en compte cette nouvelle donne.

Ce questionnaire a donc pour but d'inventorier la diversité de la mise en place de ce stage (il se déroule de manière très diverses selon les départements), les problèmes réels que vous rencontrez sur le terrain ... Cela nous permettra, avec vous, de dresser un bilan objectif pour améliorer le dispositif.



Petit rappel ...

Le SE-UNSA rappelle que la mise en place du stage filé est liée à la modification de la formation initiale des enseignants. Le Ministère a fait le choix d'organiser ce stage filé prioritairement dans les écoles de 4 classes pour décharger les directeurs. Ce n'est donc pas une mesure du protocole sur la direction d'école.

Le stage filé s'effectuant sur des décharges de direction, lorsque nous abordons le dossier de la direction d'école dans les négociations avec le Ministère, nous sommes forcément amenés à parler de la mise en place du stage filé. Le SE-UNSA fait remonter les difficultés et propose des améliorations sur ce dossier, en particulier lors des comités de suivi sur la direction d'école, comité dans lequel seul le SE-UNSA est l'interlocuteur de l'Administration (le Ministre au niveau national ou l'Inspecteur d'Académie au niveau départemental).

Pour nous contacter :

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes remarques ou questions.

Permanences le mardi de 11H30 à 13H00 dans le hall de l'IUFM

ou

04 90 82 36 60

06 81 73 45 38

84@se-unsa.org




 Quel est votre lieu d'affectation (école et cycle) ?


.....
.....

 Quelle est la distance entre l'école et votre domicile ?

.....

 Que pensez-vous des modalités (choix du cycle, de l'école, ...) d'affectations sur le lieu de stage ?

.....
.....


 Comment s'est passé le premier contact avec l'école ?

Participation à la pré-rentrée : OUI NON


Contact avec le directeur avant la prise de poste : OUI NON

Si oui, quand et comment :


Remarques :

 Comment s'est passé le premier jour ?


.....
.....
.....

 Avez-vous le même emploi du temps tout au long de l'année ?

.....
.....

 Si des décroissements sont en place dans l'école, quelle est votre place ?

.....
.....


 Ce stage doit permettre, entre autre, de voir la « vie » d'une école. Avez-vous l'occasion dans l'année de participer :
aux divers conseils (conseils de cycle, d'école, ...) ?

Aux réunions ?

Autres :



**Le Syndicat des Enseignants - UNSA
Du nouveau pour le syndicalisme**

 Quels éléments pédagogiques (gestion de la classe, préparation d'une séance, cahier journal, ...) vous ont été apportés par l'IUFM :


Avant le stage ?

.....

 En cours d'année ?

.....

.....

 Y a-t-il une prise en compte du stage filé dans votre formation ?

Analyse et propositions d'amélioration de séances :

.....


.....

Préparation de séances concrètes :

.....


Echange entre PE2 :

.....

 Avez-vous déjà eu des visites de professeurs de l'IUFM ou de conseillers pédagogiques (combien, à quel rythme, ...) ?

.....

.....

 Commentaires divers :

.....

.....

Vous voulez savoir ce que nous révèle ce questionnaire (bilan, analyses, propositions, ...) ? Laissez-nous vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Courriel : Téléphone :



Les revendications du SE-UNSA

- ➔ Les trois premières semaines de formation doivent être consacrées à la prise en charge d'une classe.
- ➔ Le stage de pratique accompagnée doit être maintenu en début d'année.
- ➔ Un suivi régulier des stagiaires sur le terrain est indispensable. Pour cela, le **SE-UNSA** demande un renforcement des moyens pour ce suivi.
- ➔ Du temps suffisant doit être dégagé chaque semaine pour que les stagiaires aient la possibilité de préparer leur classe dans de bonnes conditions
- ➔ Un retour régulier, hebdomadaire, sur les pratiques mises en place lors du stage filé (atelier spécifique sur les pratiques de classe) est nécessaire.
- ➔ Une réelle prise en compte de la situation personnelle des stagiaires lors de l'affectation en école doit être envisagée.

Je désire recevoir

- Le guide pratique du SE-UNSA (tout sur la carrière, le métier, mes responsabilités, les rémunérations, ...)
- La lettre électronique du SE-UNSA (gratuit)
- Des informations sur le syndicat des enseignants SE-UNSA
- Le numéro spécial « mémoire professionnel »
- Le SE-UNSA tient également à votre disposition plusieurs dossiers (intégrer un élève en situation de handicap, construire le coéducation, l'autonomie des élèves, faire évoluer l'évaluation, enseigner sur la Shoah, ...). N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.